

Zeitschrift: NIKE-Bulletin
Herausgeber: Nationale Informationsstelle für Kulturgüter-Erhaltung
Band: 8 (1993)
Heft: 4: Gazette

Vorwort: Editorial
Autor: Vonesch, Gian-Willi

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EDITORIAL

Chers lecteurs,

Nous avons consacré une bonne partie du numéro de septembre de la Gazette NIKE à l'incendie qui a détruit le Kapellbrücke à Lucerne; depuis, des intempéries catastrophiques ont causé des dégâts qui ont endommagé bon nombre de biens culturels, spécialement dans la région de Brigue. Comme si cela ne suffisait pas: dans la nuit du 6 au 7 octobre 1993, des voleurs pénètrent dans la Cathédrale de Coire et y dérobent des oeuvres d'art, les dommages commis sont très considérables (voir p. 4 s.).

Le vol dans la Cathédrale de Coire soulève une fois de plus la question que nous nous posons tous avec inquiétude, allons-nous devoir peu à peu nous habituer à ce que des gens, apparemment sans aucun scrupule, détruisent notre patrimoine culturel le plus précieux? La guerre civile qui sévit déjà depuis plusieurs années en ex-Yougoslavie nous confronte constamment à ces problèmes. Que reste-t-il de certains biens culturels faisant partie du patrimoine mondial (Dubrovnik) et des ensembles architecturaux de toute première importance (Mostar)?

Personne ne peut rester insensible à la façon dont nous nous comportons vis-à-vis de notre histoire et de ses témoins architecturaux. Comme l'exemple de Coire le montre de manière frappante, nous ne pouvons tout simplement pas nous permettre d'être indifférents car nous servirions alors, sans vraiment le vouloir, les intérêts criminels des intrigues les plus audacieuses. Et ce serait pour nous lourd de conséquences!

Gian-Willi Vonesch
Directeur du Centre NIKE